

COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR DU COREG DE NORMANDIE

Date : le 21/03/2017.

Lieu : La Ferrière aux Etangs (61).

Présents : François BEAUDOUIN, Hervé DEHAIS, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Yvon SOULET.

Invités : Luc GRANTE (président du CoDep 50), Guy LEBOUTEILLER (représentant du CoDep 14),

Absents excusés : Huguette DUTEIL, André LENOBLE, Dominique ROUSSEL, Fabrice PIGNET (président du CoDep 27)

Horaires : 19h00 - 23h30.

Ordre du jour :

- Compte-rendu de la précédente réunion,
- Comptes rendus des réunions des présidents de CoRegs et de CoDeps,
- Comptes rendus des réunions des sphères,
- Questions diverses.

François remercie le club de La Ferrière aux Etangs pour son accueil.

1^{er} point : Compte-rendu de la précédente réunion :

Patrice propose de mettre le VTT et, par conséquent, le vélo de route, dans la sphère Accueil toutes pratiques et non dans la sphère Tourisme et Communication.

➡ Décision est prise de procéder à cette modification.

Le compte-rendu est ainsi approuvé à la majorité (Claude, n'étant pas présent à cette réunion, s'abstient).

2^{ème} point : Le compte-rendu des différentes réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres :

- La réunion des présidents de Coregs : nouveaux présidents, nouveaux modes de fonctionnement, nouvelle olympiade.

Cela suppose repartir sur de nouvelles bases en tenant compte de la baisse des effectifs (\pm 3 000 licenciés qui se situent essentiellement dans la tranche des 20/40 ans).

La fédé a son projet, il faut que les CoRegs aillent de l'avant, insufflent du dynamisme dans leurs actions (ainsi que les CoDeps d'ailleurs !).

- La réunion des CoDeps/CoRegs : 11 mars 2017

Beaucoup de nouveaux élus (qui posent des questions auxquelles ils auraient déjà les réponses s'ils lisaient les documents !).

Il semblerait qu'il y ait un problème au niveau de l'accueil dans les clubs (Un sondage a été effectué par rapport à ce thème et seuls 1/3 des clubs ont répondu !).

Il y a besoin de fidéliser les licenciés et de mener des actions pour aller dans ce sens sauf que

la fédé a prévu baisser les ristournes.

Dans le projet fédéral figurent un projet de nouvelles licences, de certificat médical et un questionnaire santé (c'est l'état qui est l'instigateur de ce dernier).

- La réunion à la fédé ; séminaire jeunes : Tristan y est allé le samedi seulement, Pour les personnes qui travaillent, il n'est pas évident de pouvoir se libérer un jour en semaine !!!
Tous les délégués jeunes étaient présents. Réunion très intéressante qui a permis de faire le point sur le rôle des responsables jeunes et au cours de laquelle il a beaucoup été question de la SNEJ (dossier à monter, organisation...), des PLJ, des dossiers sur les très jeunes et les familles (la concentration des chérubins).

3^{ème} point : Le tour des sphères.

- **La sphère Accueil toutes pratiques** : Yvon précise que la sphère n'a encore pu se réunir.

Les féminines : Yvon rencontre des femmes de la Haute-Normandie samedi prochain 25 mars.

Les handicapés, VAE, tandem : Yvon prend des contacts avec des responsables la semaine prochaine sachant que s'il y a moins d'organisation, c'est qu'il y a moins de moyen. Les VAE sont maintenant admis sans restriction par la fédé.

Une journée « spéciale handicapés » a été demandée aux organisateurs de la SF de Mortagne.

Les jeunes : Un appel à candidature a été émis pour intégrer la commission jeunes, 3 / 4 retours sont enregistrés sur 25 écoles cyclos.

La SNEJ :

Un sondage a été envoyé aux écoles cyclos pour savoir le nombre de jeunes intéressés par la SNEJ. A ce jour, une seule réponse pour une quinzaine de personnes ; un club a répondu qu'il ne viendrait pas faute d'encadrant.

Tristan a fait faire des devis pour le transport : départ d'Evreux puis passage par Flers (les gens de la Manche viendrait à Flers comme l'an passé). Le coût est d'environ 4 000 € plus 2 000 € de coût de transport des vélos... par camion. Que faire si un club veut emmener ses jeunes par ses propres moyens ?

➡ Il se débrouillera sans pouvoir demander d'aide au CoReg.

Il faut un moniteur par groupe pour la SNEJ.

Les frais d'inscription, de repas et d'hébergement s'élevaient à 245 € par jeune en 2016. 150 € avaient été demandés aux jeunes.

Que faisons-nous cette année ? Le coût annoncé est de 237 € par jeune. Tristan aimerait prévoir un maillot pour tous les participants à la SNEJ : cela permettrait d'avoir une même identité au sein du CoReg de Normandie. D'après les premières estimations, il faut compter 40 € pour celui-ci. Le lundi 3 avril, Patrice et Yvon rencontrent GARUDA (partenaire du guide) pour avoir une proposition plus précise. Cela veut dire que le coût total serait de 277 € par participant.

Les clubs doivent se conformer à la même règle (repas pris obligatoirement par le biais de l'organisation), Tristan étant responsable de la SNEJ du Coreg de Normandie.

Après de longs échanges, il est décidé de demander une participation de 200 € aux jeunes sachant que, par rapport à l'an passé, il y a le maillot en plus et que les transports par car et camion sont financés par le CoReg.

Charge aux CoDeps et aux clubs de participer pour réduire le coût aux familles. (Le CoDep 27 n'a rien prévu !)

Chaque encadrant qui veut s'inscrire paie 140 € et doit se trouver un financement.

Sur la base de 100 participants (80 jeunes et 20 encadrants), le coût total pour le CoReg est de 22 600 € sachant que le budget prévisionnel « jeunes » est de 35 000 € pour 2017.

Tristan envoie le formulaire d'inscription et souhaite avoir les réponses pour le 15 mai.

BER: Il sera organisé en même temps que le critérium jeunes à la Sauvagère. Tristan a pris contact avec Hubert Huet et Monique Loride qui sont d'accord pour travailler ensemble sur le projet.

Critérium régional : C'est Vincent Roussel qui est le responsable. Cela concerne 130 jeunes.

La distance est un problème pour certains. Ne serait-il pas judicieux de l'organiser sur deux jours ? A réfléchir pour l'année prochaine !

Plusieurs questions ont été posées à Tristan : y-a-t-il une possibilité d'hébergement ailleurs qu'à la MFR de la Ferté Macé qui est déjà occupée ? Est-il possible de s'installer sur un coin d'herbe auprès de la salle où se dérouleront les épreuves ? L'accès aux sanitaires sera-t-il possible dès le vendredi soir ?

A voir donc.

Les repas sont déjà prévus mais Tristan n'en connaît pas le prix. Par contre, il doit commander les plaques de cadre, les diplômes et les cartes de route à la fédé qui devra envoyer la facture à Patrice.

Demandes d'Hubert :

- Trait d'union du 22 au 30 juillet entre Dijon et Mortagne. Le coût est de 420 € par jeune transport non compris ; le CoDep 50 a alloué une somme de 120 €.

- Concentration à la Ferrière en Vendée : coût : 1 866 € (6 jeunes et 3 encadrants).

- Formation des jeunes éducateurs fédéraux à Montsecret : Cela représente 550 km de déplacement. Il faut se rappeler que les frais d'inscription sont pris pour 1/3 par le CoReg, 1/3 par le CoDep et 1/3 par le club. Les frais de transport sont à la charge du formé.

➡ En ce qui concerne les deux premières demandes, il est décidé d'attribuer une aide égale au PLJ soit 3 €/jour/personne.

En ce qui concerne la formation, il est décidé de ne rien donner car c'est le club qui bénéficie des services du formé.

Chantal informe Hubert des décisions prises.

Il faudrait aussi informer tous les clubs du CoReg de la possibilité d'obtenir une aide pour des actions spécifiques jeunes :

Conditions : délai limite de la demande : fin août (après cette date plus aucune demande ne sera prise en compte). Il faut que les clubs fournissent un budget prévisionnel, un

compte-rendu de cette activité après sa réalisation et que celle-ci soit encadrée par des gens qualifiés.

- **La sphère Tourisme et communication** : Cette dernière s'est réunie le 16 février.

Patrice présente le compte-rendu.

Le logo :

Gilbert présente des modèles proposés par la fédération.

Claude montre des logos qu'un bénévole a réalisés.

Hervé présente des devis établis par des boîtes de communication.

➡ C'est la proposition n°1 de Claude qui est retenue avec une modification de ce dernier : il faut demander à ce que la région soit représentée par une ligne fermée.

Le guide : Il faut réfléchir à sa conception. Gilbert travaille sur un cahier des charges.

L'AG : Elle aura lieu à Vernon. Là encore, il semble que les distances soient un gros problème.

Plusieurs actions sont maintenues : le challenge, la participation à différents salons, le concours photos...

Tourisme : Gilbert Le Clech est nommé délégué du tourisme. Il est nécessaire de constituer un groupe avec les Codeps (travail en réseau).

- **La sphère Formation** : Elle s'est réunie le 3 mars.

Les responsables formation : pour le CoDep 14 est Roger Louvet, pour le CoDep 27 : Fabrice Pignet, pour le CoDep 50 : Huguette Duteil, pour le CoDep 61 : Claude Robillard et pour le CoDep 76 : Hervé Dehais.

La sécurité : le délégué sécurité est Philippe Haurée, le délégué sécurité adjoint est Michel Lindet.

L'ETR : Pour constituer l'ETR (Equipe Technique Régionale), il faut avoir écrit le projet du CoReg : Patrice, Hervé, Tristan, Philippe et Claude se réuniront pour le rédiger.

Compte-tenu de l'heure, il est décidé que le compte-rendu de la sphère ressources et organisation sera fait lors de la prochaine réunion du comité directeur ; aucun sujet urgent n'étant à traiter.

4^{ème} point : Question diverse.

L'accès à l'espace fédéral : suite à la demande pressante de plusieurs personnes, François s'est renseigné et il n'y a pas de nombre restreint d'accès : il propose donc de donner un accès de consultant à tous les membres du CoReg.

Les dates des AG des CoDeps : Pour une certaine cohérence dans le déroulement des AG, il nous paraît souhaitable que les AG des CoDeps soient faites avant celle du CoReg qui l'est avant celle de la fédé. C'est le cas pour les CoDeps 27, 61 et 76. Qu'en est-il pour les CoDeps 14 et 50 ? En ce qui concerne la Manche, elle a lieu en janvier et il n'est pas question d'en modifier la date ! Celle du Calvados n'est pas encore fixée !

Dates de la prochaine réunion :

- le mardi 9 mai à 19h00 à Yvetot (76)

signatures :

le Président : François BEAUDOUIN

la secrétaire : Chantal GAUMER